

Communiqué de la LDHNC relatif à l'avis de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme du 29 janvier 2026

« Nouvelle Calédonie et droits fondamentaux : une analyse de la crise de 2024 »

La LDH NC dénonce une analyse de la CNCDH qu'elle estime biaisée et partielle, et injuste pour toutes les victimes des émeutes de 2024

Une analyse biaisée et partielle

La LDHNC est sidérée de ne pas avoir été auditionnée par la CNCDH qui n'a même pas pris la peine de consulter nos communiqués et articles publiés avant et après les événements de mai 2024. Comme d'ailleurs a été occultée toute la population victime des exactions pendant des mois. Pourquoi ne pas interroger les représentants des communautés non kanak, les maires des communes concernées dont celle du Mont Dore particulièrement impactée, les associations d'action sociale, les syndicats de la santé et de l'enseignement, les collectifs de quartier, les services de sécurité (pompiers...), mais aussi les représentants politiques autres que ceux du FLNKS/UC /CCAT? La lecture des événements de 2024 apparaît donc biaisée et son analyse bien partielle car elle oublie les vraies victimes de ces exactions criminelles.

Une violence qui a fait exploser l'Accord de Nouméa

Même si elle a dénoncé et alerté régulièrement les institutions locales et nationales sur les inégalités croissantes dans la société calédonienne et l'inquiétant « décrochage » d'une partie de la jeunesse kanak, la LDHNC comme toute la population a observé avec stupeur le recours à une violence inouïe des indépendantistes les plus radicalisés, endoctrinant des jeunes en déshérence et fortement alcoolisés.

Rejetant le dialogue et le destin commun de la poignée de main, ces radicaux ont utilisé la terreur et les exactions pour détruire ce qui avait été progressivement mis en place dans le cadre des accords pour rééquilibrer les territoires et réduire les inégalités : établissements scolaires et de formation professionnelle, centres de santé, médiathèques, petites entreprises, etc.

Les droits fondamentaux de la population bafoués pendant des semaines

La population agressée et terrorisée, surtout celle des quartiers où la mixité est réelle, privée pendant des semaines de ses droits, ceux de circuler librement, d'accéder à la nourriture, au travail, aux centres de santé, à l'école, ont apprécié l'intervention des Forces de l'Ordre. La CNCDH aurait dû s'informer et rapporter aussi sur toutes ces atteintes aux libertés fondamentales : les nombreux barrages violents interdisant l'accès aux centres médicaux, les car-jackings et autres caillassages sur des véhicules transportant femmes et enfants, les pompiers et personnels de santé menacés, les 13 000 pertes définitives d'emploi, etc. La CNCDH « oublie » de considérer ces droits fondamentaux bafoués et les victimes silencieuses de cette violence.

Une répression attendue et mesurée

Débordées dans un premier temps, les FO ont agi pour nous avec discernement et modération malgré l'extrême violence des agresseurs en bandes organisées, pendant que la population mélangée des quartiers s'organisait en « voisins vigilants », comités de défense qui sont restés incroyablement pacifiques malgré un sentiment général de peur, puis de méfiance puis inéluctablement de rejet ethnique... Comment la CNCDH peut-elle reprendre ce fantasme fabriqué sur les réseaux, de « milices armées » qui n'ont été vues que par les émeutiers ?

Quand au traitement judiciaire des actions criminelles, il apparaît à la LDHNC que tous les prévenus et inculpés des deux bords ont été traités équitablement, en respectant la présomption d'innocence. La délocalisation en urgence des affaires les plus sensibles nous a paru justifiée vue la situation locale extrêmement tendue et l'état épouvantable et insurrectionnel d'une prison surpeuplée.

Qui est responsable des événements?

Si la CRCDDH a beau jeu de rappeler, comme la LDHNC et d'autres, et ceci en dépit des nombreuses avancées en terme de rééquilibrage et de réduction des inégalités, que celles ci persistaient. Mais ces inégalités sociales et ethniques ainsi que la déshérence d'une partie de la jeunesse kanak ne doivent pas être attribuée à l'État ou aux institutions mais bien à l'aveuglement idéologique des politiques locaux. Au lieu de travailler sur un modèle social solidaire et inclusif, ils se sont affrontés dans des positions radicales et dogmatiques. Après 3 consultations, ces positions ne pouvaient que mener à l'affrontement surtout quand ces jeunes déscolarisés, en perte de repères familiaux et coutumiers sont endoctrinés et poussés à la violence pour provoquer chaos, terreur et départ des non kanak.

La CNCDH a beau jeu de dénoncer les violences policières sans réflexion sur les chiffres connus (765 blessés pour les FO, 198 côté émeutiers), sur les tirs à balle réelle subis, en parlant de milices fantômes et de comités de défense citoyens qui n'ont jamais débordé, sans un mot pour les personnels de sécurité agressés (pompiers, gardiens) et sans interroger le ressenti général. Oui la LDHNC, contrairement à la LDH France, a approuvé l'interdiction de TikTok et la mise en place de verrous sur la route de Saint Louis, et a remercié comme la grande majorité de la population, l'intervention courageuse et proportionnée des FO.

Des recommandations faciles

La CRCDDH a beau jeu de faire des recommandations évidentes en ne ciblant que l'État et la Province Sud, et en oubliant qu'économie, santé et enseignement sont de compétence provinciale et que la population est pluri-ethnique.

Bien sur la LDHNC est pour la mise en place d'enquêtes indépendantes, pour la dignité et le respect des personnes incarcérées, et pour le retour des prévenus libérés en métropole si ce n'est pas déjà fait. Elle se bat quotidiennement pour que les institutions locales, dans la mesure de leurs moyens très affectés par la crise, ne prennent pas de mesures « revanchardes » qui pourraient affecter les populations les plus défavorisées.

NB

Notre position a fait l'objet d'un courrier adressé au Premier Ministre et au président de la CMCDH